

FICHE DE DONNÉES DE **SÉCURITÉ**

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Identifiant du produit: MP2385

Dénomination du produit: Montana Big Sky 2K 2.1 VOC Acrylic Urethane Clearcoat Hardener Slow

Date de Révision: avr. 12, 2019 Date d'impression: oct. 03, 2022

Version: 1.0 **Remplace Date:** N.A.

Nom du fabricant: Axalta Coating Systems LLC Adresse: Applied Corporate Center

50 Applied Bank Boulevard, Suite 300 Glenn Mills, PA, US, 19342

N° de téléphone en cas

CHEMTREC: 1-800-424-9300

d'urgence:

Numéro d'information: 1-855-6-AXALTA

Fax:

Produit / utilisations recommandées: Applications Industrielles

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Cancérogénicité - Catégorie 2

Irritation oculaire - Catégorie 2A

Liquide inflammable - Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Irritation cutanée - Catégorie 2

Sensibilisant cutané - Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (Effet Narcotique) - Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3

Pictogrammes







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger - Santé

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

MP2385 Page 1 sur 10

Mentions de danger - Physique

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence - Général

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P264 Se laver/les mains soigneusement après manipulation.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Intervention

P308 + P313 - EN CAS d'exposition ou concerné: Consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P303 + P361 + P353 - Si l'irritation oculaire persiste: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P370 + P378 - En cas d'incendie: Utilisez du dioxyde de carbone, des émulseurs, un pulvérisateur d'eau ou des produits chimiques secs pour éteindre le feu

- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P321 Traitement spécifique (voir Mesures de premiers soins sur cette étiquette).
- P332 + P362 + P364 En cas d'irritation cutanée: Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.
- P333 + P304 + P340 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence - Entreposage

- P405 Garder sous clef.
- P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/nationale/internationale. Sous RCRA, il est la responsabilité de l'utilisateur des produits de déterminer si le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux au moment de l'élimination. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec les lois fédérales, étatiques et locales.

Dangers non classés (HNOC)

Aucun

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

MP2385 Page 2 sur 10

CAS	Nom Chimique	%/poids
0000098-56-6	Chloro-1 trifluorométhyl-4 benzène	33% - 77%
0028182-81-2	polymère d'hexaméthylène diisocyanate	16% - 37%
0000123-86-4	Acétate de butyle	1% - 2%
0000091-20-3	Naphtalène	0.1% - 1%
0000149-57-5	Acide éthyl-2 hexanoïque	0.1% - 1%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Éliminer toutes les sources d'allumage, lorsque cela ne présente pas de risque. Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'arrêt respiratoire, faire la respiration artificielle ou, si le coeur à cessé de batter, immédiatement commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). En cas malaise ou si préoccupé: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Contact cutané

Enlever vêtements contaminés, souliers et articles de cuire (e.g. bracelets de montre, ceintures). Laver avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pour une durée de 15-20 minutes. Si l'irritation cutanée persiste: consultez un médecin/obtenez des soins médicaux. Garder vêtements contaminés sous l'eau et laver avant de réutiliser ou jeter. En cas d'exposition ou si préoccupé: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Contact oculaire

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais. Rinser les yeux avec prudence en utilisant de l'eau tiède qui coule doucement pour plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles cornéennes éventuelles, si ceci peut être fait facilement. Continuer le rinçage pendant une durée de 30 minutes. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage. Immédiatement appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS inciter les vomissements. Si des vomissements se produissent naturellement, couchez-vous sur votre côté, dans une position de recouvrement. En cas d'exposition ou si préoccupé: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas de données disponibles.

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Pas de données disponibles.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utilisation de poudre chimique, mousse, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée est recommandée. Le jet d'eau est recommandé afin de refroidir ou protéger les matériaux ou structures exposées. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos. Utilisation simultanée de la mousse et de l'eau sur un même espace doit être évitée puisque l'eau détruit la mousse. Le sable ou la terre peuvent être utilisés pour les petits feux seulement.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jets d'eau.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Peut former des mélanges explosifs avec l'air.

Les conteneurs peuvent exploser dans un incendie. Facilement inflammable avec des fumées toxiques. Émet des fumées toxiques à des températures élevées.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol ou parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Techniques de lutte contre l'incendie

Immédiatement isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnet non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. L'eau pulvérisée peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et protéger le personnel. L'eau peut être inefficace, mais peut être utilisée afin de refroidir les contenants exposés à la chaleur ou aux flammes. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la reglementation officielle.

Mesures de protection spéciales

MP2385 Page 3 sur 10

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Si le produit déversé est nettoyé à l'aide d'un solvant réglementé, le mélange résultant peut être régulé.

Équipements de protection

Appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive et masque complet ou respirateur à air comprimé à pression positive avec ARI d'évacuation (apprové par le NIOSH).

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Utiliser un équipement anti-explosion. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les équipements de protection appropriés.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et recueillir les matières déversées avec un matériel absorbant non-combustible et mettre dans un récipient pour l'élimination conformément à la réglementation locale. Éliminer par l'intermédiaire d'un adjudicataire licencié en élimination des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques physiques que le produit. Utiliser des outils qui ne produissent pas d'étincelles.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisations.

Éviter le contact avec les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol.

Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger.

Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source.

Exigences d'entreposage

Conserver le récipient (s) hermétiquement clos et correctement étiquetés. Conserver dans des zones bien ventilées, sèches et fraîches, loin de la chaleur, du soleil et des incompatibilités. Conserver dans des récipients approuvés et protéger contre les dommages physiques. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Entreposage intérieur doit répondre aux normes de l'OSHA et les codes d'incendie appropriés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Les récipients vides contienntent des résidus et peuvent être dangereux.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion des contenants, dissiper l'électricité statique avec l'aide d'une liaison équipotentielle avant le transfert.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou lunettes avec écrans latéraux. Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistante à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides. Si une protection supplémentaire est nécessaire pour l'ensemble du visage, utiliser en combinaison avec un écran facial.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faites à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés devraient être remplacés. L'utilisation d'un

MP2385 Page 4 sur 10

tablier et de surbottes de matériaux imperméables aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile est recommandé afin d'éviter une sensibilisation cutanée. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés, qui ne peuvent être décontaminés.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne mentiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire qui satisfait ou est équivalent à OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Utiliser un masque complet qui fourni de l'air ou un respirateur qui couvre la tête approuvé par le NIOSH approprié pour les vapeurs/particules organiques au besoin.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom de la composante chimique	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA Skin designation	NIOSH TWA (ppm)
Acétate de butyle	150	710			1			150
Acide éthyl-2 hexanoïque								
Chloro-1 trifluorométhyl- 4 benzène		2.5			1			
Naphtalène	10	50			1			10

Nom de la composante chimique	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH Carcinogen	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)
Acétate de butyle	710	200	950		50		150	
Acide éthyl-2 hexanoïque						5 (IFV)		
Chloro-1 trifluorométhyl- 4 benzène						2.5		
Naphtalène	50	15	75		10			

Nom de la composante chimique	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations	ACGIH TLV Basis
Acétate de butyle			Eye & URT irr
Acide éthyl-2 hexanoïque			Teratogenic eff
Chloro-1 trifluorométhyl- 4 benzène	A4	A4; BEI	Bone dam; fluorosis
Naphtalène	АЗ	Skin; A3; BEI	URT irr; cataracts; hemolytic anemia

(C) - Ceiling limit, (IFV) - fraction inhalable et vapeur, A3 - Cancérogène confirmé pour les animaux et pertinence inconnue pour les humains, A4 - Pas classifiable comme cancérogène pour les humains, BEI - Substances pour lesquelles il y a un ou des indices d'exposition biologique, dam - lésions, eff - effets, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient ACGIH Carcinogen, ACGIH Notations, ACGIH TLV Basis, NIOSH TWA (mg/m3), NIOSH STEL (ppm), NIOSH STEL (mg/m3), ACGIH TWA (ppm), ACGIH TWA (mg/m3), ACGIH STEL (ppm), OSHA TWA (ppm), OSHA TWA (mg/m3), OSHA Tables (Z1, Z2, Z3), OSHA Skin designation, NIOSH TWA (ppm) importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 100%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

MP2385 Page 5 sur 10

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	10.02 lb/gal
Solides % en poids	27.32%
Densité COV	1.74 lb/gal
% COV	17.37%
Densité	1.20
COV Réelle(lb/gal)	1.74 lb/gal
VOC Actual(g/l)	208.51 g/l
Densité COV Moins H2O et exempte(lb/gal)	3.62 lb/gal
Densité COV Moins H2O et exempte(g/l)	433.62 g/l

Apparence Viscous Liquid Description de l'odeur Pungent Seuil de l'odeur N/A рΗ N/A Point de Fusion N/A Point de Congélation N/A Point d'ébullition bas >35 °C <23 °C Point d'éclair Taux d'évaporation N/A Inflammabilité N/A Niveau Supérieur d'explosion N/A Niveau Inférieur d'explosion N/A La Pression de Vapeur N/A La Densité de Vapeur N/A Solubilité dans l'eau N/A Coefficient eau / huile N/A Température d'auto-inflammation N/A Point de décomposition N/A Viscosité N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Eviter toutes les sources possibles d'allumage. Enclin à s'allumer à cause de l'électricité statique.

Risque de réactions/polymérization dangereuses

Pas de données disponibles.

Matériaux incompatibles

Tenir à l'écart de: explosifs, gaz toxiques, les substances oxydantes, peroxydes organiques, substances toxiques, des substances infectieuses (bio risques).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

MP2385 Page 6 sur 10

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Route probable d'exposition

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, l'absorption par la peau

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

0000123-86-4 Acétate de butyle

Peut affecter le système nerveux central.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

0000123-86-4 Acétate de butyle

Peut irriter sévèrement et brûler la peau.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

0000123-86-4 Acétate de butyle

Peut gravement irriter et brûler les yeux.

Mutagénicité des cellules germinales

Pas de données disponibles.

Carcinogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

0000123-86-4 Acétate de butyle

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Pas de données disponibles.

Risque d'aspiration

Pas de données disponibles.

Toxicité aiguë

Pas de données disponibles.

Effets potentiels sur la santé - divers

0000091-20-3 Naphtalène

Est un cancérogène CIRC, NTP ou OSHA. Des tests chez certains animaux de laboratoire démontrent une activité cancérogène. Une sensibilité accrue aux effets de ce produit peut être observée chez les personnes ayant une maladie préexistante à quelconque des suivants: reins, foie. La surexposition récurrente peut entraîner des lésions hépatiques et rénales. AVERTISSEMENT: Ce produit chimique est reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer.

0000098-56-6 Chloro-1 trifluorométhyl-4 benzène

Une sensibilité accrue aux effets de ce produit peut être observée chez les personnes atteintes de maladies préexistantes aux systèmes ou organes suivants: la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages à l'un des organes / systèmes suivants: les reins, le foie, la thyroïde. Sensibilisant cutané potentiel qui peut provoquer des réactions allergiques et une dermatite de contact entraînant une irritation sévère, de la sécheresse et de la fissuration de la peau. L'ingestion peut provoquer un des malaises suivants: irritation gastro-intestinale. Le contact avec les yeux peut provoquer un des malaises suivants: lésions oculaires permanentes. L'inhalation peut causer un des malaises suivants: stupeur (dépression du système nerveux central), irritation des voies respiratoires.

0000123-86-4 Acétate de butyle

Peut causer une fonction hépatique anormale. Les conditions médicales suivantes peuvent être aggravés par l'exposition: le système respiratoire. Des tests d'activité embryotoxique chez les animaux ont été peu concluants. Les rats exposés à des niveaux atmosphériques très élevées ont présenté des déficits auditifs pour les fréquences élevées. L'importance de ceci pour l'homme est inconnu. N'a été toxique pour le fœtus des animaux de laboratoire qu'à des doses toxiques pour la mère.

0028182-81-2 polymère d'hexaméthylène diisocyanate

MP2385 Page 7 sur 10

La surexposition peut causer des réactions asthmatiformes avec de l'essoufflement, une respiration sifflante, de la toux, qui pourrait être permanente; ou une sensibilisation pulmonaire permanente. Ces effets peuvent être retardé de plusieurs heures après l'exposition. Les conditions médicales suivantes peuvent être aggravés par l'exposition: l'asthme, les troubles de la peau, les troubles respiratoires. Sensibilisant cutané potentiel qui peut provoquer des réactions allergiques et une dermatite de contact entraînant une irritation sévère, la sécheresse et la fissuration de la peau. Le contact avec la peau ou les yeux peuvent causer une des situations suivantes: irritation.

0000123-86-4 Acétate de butyle

CL50 (rat): 1802 mg / m3; exposition de 4 heures (aérosol) (9) Note: Une CL50 inférieure (aérosol) de 760 mg / m3 (160 ppm); exposition de 4 heures a été signalée. (11,27) Des recherches approfondies n'ont put confirmer cette valeur.

DL50 (orale, rat): 10770 mg / kg (12, non confirmée)

DL50 (orale, souris): 7100 mg / kg (5)

DL50 (orale, lapin): 7400 mg / kg (citée comme étant 64 millimoles / kg) (13) DL50 (voie cutanée, lapin): supérieure à 5000 mg / kg (3, non confirmée)

0000091-20-3 Naphtalène

CL50: Données insuffisantes

DL50 (orale, souris): 533 mg / kg (mâle); 710 mg / kg (femelle) (1)

DL50 (orale, rat): 1780 mg / kg (2)

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

0000123-86-4 Acétate de butyle

Facilement biodégradable

Persistance et dégradabilité

0000123-86-4 Acétate de butyle

Facilement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

0000123-86-4 Acétate de butyle

La substance n'est pas PBT / vPvB.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Sous la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, soudre ou utiliser à d'autres fins. Renvoyer les fûts aux centres de remise pour le nettoyage et la réutilisation appropriée.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	U.S. DOT INFORMATIONS	Informations IMDG	Informations de l'IATA
Numéro ONU:	UN1263	UN1263	UN1263

MP2385 Page 8 sur 10

Désignation officielle de transport:	Paint related material	Paint related material	Paint related material
Classe(s) de danger pour le transport:	3	3	3
Groupe d'emballage:	II	II	II
Danger d'inhalation toxique:	Aucune donnée disponible		
Note / Disposition spéciale:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant marin:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	
Substances dangereuses (RQ):	Aucune donnée disponible		

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste des réglementations
0000098-56-6	Chloro-1 trifluorométhyl-4 benzène	33% - 77%	SARA312,VOC_exempt,IARCCarcino gen,TSCA,TSCA12B,CA_Prop65 - California Proposition 65,CA_Prop65_Type_Toxicity_Cance r - CA_Proposition65_Type_Toxicity_Ca ncer
0028182-81-2	polymère d'hexaméthylène diisocyanate	16% - 37%	SARA312,TSCA
0000095-63-6	Triméthyl-1,2,4 benzène	1% - 2%	SARA313, SARA312,VOC,TSCA
0000123-86-4	Acétate de butyle	1% - 2%	CERCLA,SARA312,VOC,TSCA
0000091-20-3	Naphtalène	0.1% - 1%	SARA313, CERCLA,SARA312,VOC,IARCCarcin ogen,NTP_Carcinogen - National Toxicology Program Carcinogens,TSCA,CA_Prop65 - California Proposition 65,CA_Prop65_Type_Toxicity_Cance r - CA_Proposition65_Type_Toxicity_Ca ncer
0000149-57-5	Acide éthyl-2 hexanoïque	0.1% - 1%	SARA312,TSCA
0000822-06-0	Diisocyanate d'hexaméthylène	0.0% - 0.4%	SARA313, CERCLA,SARA312,VOC,TSCA
0001330-20-7	Xylène	0.0% - 0.4%	SARA313, CERCLA,SARA312,VOC,IARCCarcin ogen,TSCA
0000098-82-8	Cumène	0.0% - 0.2%	SARA313, CERCLA,SARA312,VOC,IARCCarcin ogen,NTP_Carcinogen - National Toxicology Program Carcinogens,TSCA,CA_Prop65 - California Proposition 65,CA_Prop65_Type_Toxicity_Cance r - CA_Proposition65_Type_Toxicity_Ca ncer

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient COMPLEX REACTION PRODUCTS AND BIOLOGICAL MATERIALS, CA_Prop65 - California Proposition 65, CA_Prop65_Type_Toxicity_Cancer - CA_Proposition65_Type_Toxicity_Cancer, CERCLA, IARCCarcinogen, SARA312, TSCA, TSCA_UVCB - CHEMICAL SUBSTANCES OF UNKNOWN OR VARIABLE COMPOSITION, VOC importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 100%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

MP2385 Page 9 sur 10

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiènistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux Américains); TMD - Transport des marchandises dangereuses; CAS- Chemical Abstract Service (Service d'absraits chimiques); Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances; CE- Concentration Equivalente; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à-l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail); CL- Concentration Létale; DLDosage Létale; NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées) SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant; STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); CEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil) ;TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TVP - Temps Valeur Pondérée; US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États- Unis); SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

HMIS



(*) - Effets chroniques

Attention : les notes HMIS® reposent sur une échelle d'évaluation de 0 à 4, 0 correspondant aux dangers ou risques minimaux et 4 correspondant aux dangers et risques les plus importants

Version 1.0:

Date de Révision: avr. 15, 2019

Version 1.0

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fabriquant ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.

MP2385 Page 10 sur 10